



# DÉBATS DU SÉNAT

---

2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 54

---

## LE PATRIMOINE CANADIEN CBC/Radio-Canada

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mercredi 30 avril 2014

## LE SÉNAT

Le mercredi 30 avril 2014

### LE PATRIMOINE CANADIEN

#### CBC/RADIO-CANADA

**L'honorable Claudette Tardif :** Honorables sénateurs, l'effet des compressions à CBC/Radio-Canada suscite énormément d'attention, et pour cause. Nous apprenons aujourd'hui de la part de Michel Cormier, directeur général de l'information, que 35 postes seront supprimés, y compris 14 postes de journalistes et 2 postes en région au cours de la prochaine année. Hier, les Amis de Radio-Canada rendaient public un livre blanc pour alerter la population sur la situation de CBC/Radio-Canada. Leur message est clair. Les compressions sont une atteinte directe à ce qui rend notre diffuseur public unique, le distingue de la concurrence et lui permet d'assurer un service public de qualité.

• (1420)

De plus, aujourd'hui, 17 artisans francophones du service de l'information de Radio-Canada lancent un cri d'alarme sur les graves conséquences qu'auront les compressions sur la qualité des services publics. Je les cite :

Compressions après compressions, Radio-Canada meurt à petit feu. Le constat est sans appel : depuis six ans, près de 20 p. 100 du budget de l'information française a été amputé.

Comment le gouvernement envisage-t-il l'avenir de notre radiodiffuseur public francophone?

**L'honorable Claude Carignan (leader du gouvernement) :** Comme le sait l'honorable sénatrice, le gouvernement n'a rien à voir dans les décisions annoncées par Radio-Canada. C'est une société d'État indépendante, responsable de ses décisions opérationnelles. Selon son président, M. Lacroix, c'est le déclin des téléspectateurs dans certains groupes démographiques et la baisse des revenus publicitaires qui constituent un défi pour la société. Radio-Canada a suffisamment d'argent pour remplir son mandat en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, et c'est à elle d'offrir aux Canadiens, en anglais et en français, une programmation qu'ils ont envie de regarder.

Comme vous le savez, le Comité sénatorial permanent des transports et des communications étudie actuellement la situation de Radio-Canada. J'ai aussi reçu le livre blanc auquel vous faites référence, et je l'ai transmis au président du Comité sénatorial permanent des transports et des communications pour que celui-ci puisse en tenir compte dans le cadre de son étude.

---